



Avis d'audience par écrit et de financement des participants

Le 5 août 2025

Réf. : 2026-H-102

La CCSN tiendra une audience par écrit pour examiner la demande du Saskatchewan Research Council visant à renouveler son permis pour le projet de remise en état du site Gunnar

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique fondée sur des mémoires en mars 2026 afin d'examiner la demande du Saskatchewan Research Council (SRC) concernant le renouvellement de son permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement pour le [projet de remise en état du site Gunnar](#), à l'emplacement de l'ancienne mine d'uranium Gunnar. Les installations se trouvent dans le nord de la Saskatchewan, sur le territoire du Traité n° 8 (1899) et la patrie des Métis, et à l'intérieur des territoires traditionnels des Dénésulines, des Cris et des Métis.

Le permis actuel, qui vient à échéance le 31 mai 2026, autorise le SRC à poursuivre ses travaux de remise en état du site. Le projet est divisé en 3 phases, et le SRC en est actuellement à la phase 2. Pour achever les activités de la phase 2, le SRC a demandé le renouvellement de son permis pour une durée de 5 ans. Au cours de cette période, le SRC a l'intention de finaliser à la fois la documentation sur la remise en état et les plans de surveillance à long terme après la remise en état, et de mettre à jour les plans de gestion propres au site. L'autorisation de passer à la phase 3 ne fait pas partie de la présente demande et ferait l'objet d'une demande de permis distincte.

Mémoires présentés dans le cadre de l'audience

La Commission prendra en considération les mémoires présentés par le SRC, le personnel de la CCSN ainsi que les intervenants. Par la suite, elle délibérera et rendra une décision sur cette question, après quoi un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN et pourra être obtenu sur demande auprès du Greffe de la Commission. On s'attend à ce que la Commission rende une décision **au printemps 2026**.

Les documents liés à la [demande du SRC](#) (en anglais) et les recommandations du personnel de la CCSN seront disponibles sur le site Web de la CCSN, à cnscccsn.gc.ca, ou fournis sur demande faite auprès du Greffe de la Commission. Les recommandations du personnel de la CCSN seront disponibles après le **15 décembre 2025**.

Financement des participants

En vue de l'audience publique, la CCSN offre, dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), jusqu'à 50 000 \$ pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les parties intéressées à examiner la demande du SRC et les documents connexes présentés à la Commission, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant, sous forme de mémoires, des interventions pertinentes au sujet à l'étude. Les demandes d'aide financière doivent clairement démontrer en quoi le mémoire proposé fournira à la Commission des renseignements qui se rapportent directement à la demande des SRC. Veuillez noter que l'aide financière de 50 000 \$ sera répartie parmi tous les demandeurs admissibles. La date limite pour soumettre à la CCSN un formulaire de demande de financement dûment rempli est le **26 septembre 2025**.

Interventions

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à commenter par écrit la demande du SRC. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Greffe de la Commission d'ici le **16 février 2026** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), en écrivant au Greffe à l'adresse interventions@cnscccsn.gc.ca, ou aux coordonnées ci-dessous. **Les demandes d'intervention doivent inclure les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission, en plus d'une annexe comprenant tous les documents cités comme références dans le mémoire
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN à cnscccsn.gc.ca ou obtenus sur demande faite auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier chaque mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Obligation de fournir des documents à des fins de registre

En vertu de l'article 15 des Règles de procédure, toute preuve documentaire, tout mémoire ou autre déposé auprès de la Commission doit être mis à la disposition des participants et du public (sous réserve des mesures de confidentialité prises par la Commission, comme il est décrit ci-dessous).

Afin que les renseignements présentés à la Commission soient clairement consignés, tous les participants doivent soumettre au Greffe de la Commission, en même temps que leurs mémoires détaillés, tous les documents de référence utilisés pour étayer leur position. Les documents de référence doivent être annexés directement au mémoire ou déposés sous pli distinct, selon le cas, pour être pris en compte dans le dossier. Les éléments cités dans le corps des principaux mémoires et/ou présentés sous forme de liens hypertextes, mais non déposés, ne seront pas considérés comme faisant partie intégrante du dossier ni pris en compte dans les délibérations de la Commission.

Confidentialité

Conformément à l'article 12 des Règles, la Commission peut décider de prendre des mesures afin de protéger les renseignements confidentiels. Les personnes qui envisagent de soumettre des renseignements susceptibles d'être confidentiels doivent communiquer avec le Greffe de la Commission, avant la date limite de présentation, pour savoir comment demander à la Commission de décider s'il y a lieu de prendre des mesures pour protéger ces renseignements et en quoi ces mesures devraient consister.

Pour plus de renseignements sur le Programme de financement des participants :

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : pfp@cnsccsn.gc.ca

Site Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur les installations visées, ou pour demander des documents :

Agente du tribunal, Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280 rue Slater

CP 1046 succ B

Ottawa ON K1P 5S9

Tél. : 613-462-7489 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Site Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

Pour toute demande de renseignements concernant le titulaire de permis :

Project Manager, Gunnar Mine and Mill Remediation Project

Saskatchewan Research Council

820 51st St E

Saskatoon SK S7K 0X8

Courriel : david.sanscartier@src.sk.ca

Site Web : <https://www.src.sk.ca/project-cleans>